



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 25 septembre 2023

### **VOIE PROFESSIONNELLE : PREMIÈRE RÉUNION DES RESPONSABLES DES BUREAUX DES ENTREPRISES**

Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, ouvrira la première réunion des responsables des bureaux des entreprises de l'académie de Bordeaux le :

**Mercredi 27 septembre 2023 à 10h00  
Lycée Gustave-Eiffel  
143, cours de la Marne à Bordeaux**

Ce premier temps fort dans le contexte de la réforme des lycées professionnels rassemblera les responsables recrutés au sein des 84 bureaux des entreprises et associera les chefs d'établissements, les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), ainsi que les équipes académiques engagées autour de la relation Éducation-Économie. Il permettra de présenter le contexte et l'organisation de la région académique et de l'académie de Bordeaux, de faire un point sur les enjeux de la réforme et d'échanger autour de leurs missions.

Depuis la rentrée 2023, chaque lycée professionnel est doté d'un bureau des entreprises pour contribuer à renforcer les parcours de réussite, améliorer l'insertion professionnelle, et répondre aux grands défis de notre économie. Le responsable du bureau des entreprises met en place et anime les partenariats avec les acteurs du territoire, met en œuvre la relation école-entreprises et co-anime les temps de formation en milieu professionnel. Il agit sous la responsabilité du chef d'établissement et sous la coordination du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), aux côtés des équipes pédagogiques et en lien avec les milieux professionnels.

Merci de bien vouloir vous accréditer : [communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)

### **CONTACTS PRESSE Académie de Bordeaux**

**Valérie Courrech**, directrice de la communication : 06 15 56 12 84

**Pauline Gelis**, chargée de communication : 06 23 00 58 55

[communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)